

<b>Zeitschrift:</b>	Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
<b>Band:</b>	11 (1897)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Les plus anciennes armoiries Françaises (1127-1300)
<b>Autor:</b>	Bouly de Lesdain, L.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-768501">https://doi.org/10.5169/seals-768501</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les plus anciennes armoiries Françaises

(1127-1300)

Par L. BOULY DE LESDAIN

## I.

A quelle époque peut-on fixer l'apparition des armoiries ?

Les auteurs du XVI<sup>e</sup> et de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle ont émis sur cette question des théories qui font aujourd'hui sourire. On est depuis longtemps d'accord sur ce point que les armoiries ne sont pas antérieures aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, mais les difficultés commencent lorsqu'il s'agit de se montrer un peu plus précis.

Des sceaux de Robert le Frison, comte de Flandre, en 1070, et de Raymond de St-Gilles, comte de Toulouse, en 1088, ont été regardés par de nombreux auteurs comme formant les plus anciens exemples d'insignes héraldiques. Ces fragiles monuments ont aujourd'hui disparu et nous ne les connaissons plus que par les planches d'Olivier de Vrée<sup>1</sup>, ou de don Vaissette<sup>2</sup>. Il semble établi que, dans les deux cas, le graveur a très infidèlement rendu son modèle, et l'authenticité de ces figures ne rencontre plus de défenseurs<sup>3</sup>.

D'un autre côté, MM. A. de Barthélémy et Demay ont soutenu, dans ces dernières années, qu'on ne pouvait citer aucun sceau armorié antérieur à celui de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, en 1170<sup>4</sup>. Cette date nous semble bien récente, et nous allons essayer d'établir que les armoiries ont fait leur apparition en France trente ou quarante ans plus tôt.

Les sceaux remontant à la fin du XI<sup>e</sup> siècle ou aux deux premiers tiers du XII<sup>e</sup>, n'offrent pas, il est vrai, de représentations héraldiques. Au point de vue spécial, qui nous occupe, ils peuvent se ramener à trois types :

1<sup>o</sup> Empreintes où l'écu est vu par sa face interne, ce qui est sa position normale lorsque le cavalier galope comme d'usage vers la droite.

2<sup>o</sup> Empreintes où, vu de face ou tout au moins de profil, il ne présente aucune figuration.

3<sup>o</sup> Empreintes où l'écu porte au contraire une image. — A de très rares exceptions près, celle-ci peut toujours rentrer dans l'une des catégories suivantes : bordure simple, bordure engrêlée, bordure à clous, rais d'escarboucle, soleil. On peut citer néanmoins le sceau de Bouchard, seigneur de Guise en 1155 : au milieu d'une ornementation assez

<sup>1</sup> *Sigilla comitum Flandriæ*, pl. IV.

<sup>2</sup> *Histoire du Languedoc*.

<sup>3</sup> A. de Barthélémy, *Essai sur l'origine des armoiries féodales*, p. 10. — Cf. pour le sceau de Robert le Frison, *Rapports de MM. de Ram, Gachard et de Reiffenberg, faits à la séance de la classe des Lettres* (de l'Académie Royale de Belgique) du 5 février 1849 concernant la statue de Godefroy de Bouillon, p. 22.

<sup>4</sup> A. de Barthélémy, *Op. cit.*, p. 11, note 3. Demay, *Le costume au moyen-âge d'après les sceaux*, p. 189. — Cf. Woodward et Burnett, *Heraldry, British and Foreign*, T. I, p. 48.

confuse, l'écu est chargé d'un médaillon circulaire orné d'une aigle héraldique<sup>1</sup>. Le sceau d'Yves, comte de Soissons et seigneur de Nesle, en 1172, représente encore ce personnage armé d'un écu à trois fasces ou fascé de six pièces<sup>2</sup>.

Il est pourtant certain que, dans la pratique, l'ornementation des écus présentait une beaucoup plus grande diversité; la preuve en ressort de nombreux documents soit écrits soit figurés.

Le chroniqueur normand Robert Wace, décrivant, dans le *Roman de Rou*, la bataille d'Hastings (1066) dit que

Tuit ovent fet coignoissances  
Ke Norman autre coneust  
Et ke l'autre portuer n'eust<sup>3</sup>.

C'est ici, croyons-nous, la plus ancienne trace de ce que les armoiries réaliseront plus tard dans la perfection: le bouclier signe de reconnaissance. Ellis a cru trouver dans ce texte la preuve que les envahisseurs normands connaissaient les armoiries<sup>4</sup>; nous ne saurions adopter cette opinion, car rien ne prouve que ces *coignoissances* fussent héréditaires; il ressort même assez clairement du récit que le procédé des compagnons de Guillaume était une innovation.

La célèbre tapisserie de Bayeux, exécutée quelques années après la conquête de l'Angleterre, représente un certain nombre de ces emblèmes; la variété n'en est pas bien grande; on ne peut guère citer que le dragon, la croix simple ou patée, la bordure cannelée, le sautoir, les besants. Encore faut-il ajouter que le dessin de ces figures présente d'assez notables différences avec les représentations héraldiques proprement dites du siècle suivant.

Les chansons de gestes offrent encore de nombreuses allusions à des boucliers diversement ornés. Pour n'en citer qu'une, la *Chanson de Roland*, dont la date se place entre 1066 et 1099, parle d'écus blancs<sup>5</sup>, vermeils et blancs<sup>6</sup>, vermeils et azur<sup>7</sup>, d'écus à or et à fleurs<sup>8</sup>, peints à fleurs<sup>9</sup>, d'écus de quartiers<sup>10</sup>, de targes fleuries<sup>11</sup>, de targes *roées*<sup>12</sup>, et nous dit enfin, en décrivant l'armée de Charlemagne:

Escuz unt gentz de multes conoisances<sup>13</sup>.

On voit donc que, dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle, les peintures des écus offraient une assez

<sup>1</sup> Demay, *Inventaire des sceaux de la Picardie*, no 369.

<sup>2</sup> Id., *Ibid.*, no 33.

<sup>3</sup> Ed.-Frédéric Pluquet, T. II, p. 191.

<sup>4</sup> *The Antiquities of Heraldry*, p. 169.

<sup>5</sup> Ed.-Léon Gautier, vers 3465.

<sup>6</sup> V. 1299.

<sup>7</sup> V. 1557.

<sup>8</sup> V. 1276 et 1354.

<sup>9</sup> V. 1810.

<sup>10</sup> V. 3867.

<sup>11</sup> V. 3361.

<sup>12</sup> V. 3569.

<sup>13</sup> V. 3090. — Il est curieux de noter que ce terme de *conoisances*, que nous avons déjà rencontré dans Robert Wace, sera quelquefois employé plus tard comme synonyme d'armoiries. Henri de Valenciennes, décrivant les préparatifs des Croisés avant la bataille de Finepeople (1207) nous dit « Ki la fust a cel point, asses peut veoir banières et escus de divierses connoissances ». (Ed. Natalis de Wailly, p. 318).

Les Anglais nomment encore aujourd'hui *cognizance* ou *badge* un emblème héréditaire non renfermé dans un écu: on peut citer comme exemples les roses blanche et rouge d'York et de Lancastre.

grande variété. Toutefois, comme les ornements qui y étaient figurés n'avaient encore aucune signification, comme ils dépendaient uniquement de la fantaisie du chevalier, les graveurs de sceaux trouvaient sans doute inutile de s'en préoccuper.

L'hérédité de ces emblèmes, et, par voie de conséquence, leur régularisation, ne s'établit pas tout d'un coup. Quelques seigneurs d'abord chargèrent leur écu des mêmes figures que leur père; on reconnut sans peine les avantages qu'offrait cette manière d'agir et, très rapidement, elle se répandit dans toute l'Europe.

La première trace certaine d'un écu devenu héréditaire se rencontre en 1127. Le Moine de Marmoutiers, décrivant le costume que portait Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou, lorsqu'il reçut la chevalerie à l'occasion de son mariage, nous dit que son bouclier était orné de lions d'or<sup>1</sup>. Ce prince mourut en 1151; son tombeau fut décoré d'une belle plaque d'émail, aujourd'hui conservée au Musée du Mans, et qui le représente en costume d'apparat. Il est armé d'un énorme bouclier bleu, chargé de six lionceaux d'or, 3, 2 et 1. Notons ici que, sur son sceau, l'écu est vu par sa face interne<sup>2</sup>.

On ignore de quels emblèmes faisait usage son fils Henri II, roi d'Angleterre († 1189); mais Guillaume, son fils naturel, chargeait son bouclier d'un lion rampant<sup>3</sup>.

Guillaume Longue Epée, comte de Salisbury, fils puîné d'Henri II est armé, sur son effigie sépulcrale, dans la cathédrale de Cantorbéry, d'un écu identique à celui de son grand-père; ses descendants continuèrent à porter: d'azur à six lionceaux d'or<sup>4</sup>.

Richard Cœur-de-lion s'arme, en 1190, de deux lions affrontés<sup>5</sup>. La même année, Jean, comte de Mortain, son frère, se couvre d'un bouclier orné de deux lions passants<sup>6</sup>. En 1194 enfin, Richard prend l'écu aux trois lions passants, la tête de face, qui formera désormais les armes d'Angleterre<sup>7</sup>. Nous avons ici un curieux exemple de la manière un peu hésitante dont l'hérédité des armoiries dut s'établir dans plus d'une famille.

On conserve aux Archives du Pas-de-Calais une charte non datée, mais rédigée entre 1141 et 1150, et munie d'un sceau portant l'image équestre d'Enguerrand de Candavène, comte de Saint-Pol; l'écu ne porte qu'un umbo, mais des gerbes sont figurées dans le champ même du sceau<sup>8</sup>. En 1162, Anselme de Candavène orne de gerbes la housse de son cheval<sup>9</sup>. Le contre-sceau d'Hugues de Candavène, sire de Beauval, en 1223, offre enfin l'écu de la maison: d'azur, à cinq gerbes d'avoine d'or, en croix<sup>10</sup>. Il est pour nous très probable, sinon certain, que ces armes figuraient déjà, en réalité, sur le bouclier d'Enguerrand.

<sup>1</sup> *Historia Gaufredi ducis Normannorum*, ap. *Scriptores rerum gallicarum et francicarum*, T. XII, p. 521.

<sup>2</sup> Demay, *Sceaux de la Normandie*, no 20.

<sup>3</sup> Ellis, *The Antiquities of Heraldry*, pp. 182-184.

<sup>4</sup> Id., *Ibid.* — Aveling, *Heraldry: Ancient and Modern*, pp. 64 et 97.

<sup>5</sup> Cussans, *Handbook of Heraldry*, p. 26.

<sup>6</sup> Demay, *Inventaire des Sceaux de la Normandie*, no 28. — Une autre empreinte du même sceau, postérieure de trois ans, a été cataloguée par Douet d'Arcq, *Archives de l'Empire. Inventaires et Documents*. Collection de Sceaux, no 900.

<sup>7</sup> Cussans, *Op. cit.*, p. 26. — On sait que les heraldistes anglais discutent encore si leurs animaux héraldiques sont des léopards ou des « lions passants gardants. »

<sup>8</sup> Demay, *Inventaire des Sceaux de l'Artois*, no 69. Cf. *Inventaire des Sceaux de la Flandre*, no 285.

<sup>9</sup> Id., *Sceaux de la Picardie*, no 209.

<sup>10</sup> Id., *Sceaux de l'Artois*, no 229.

Le sceau de Robert, frère de Mathieu, duc de Lorraine, qui régna de 1148 à 1176, porte seulement, dans le champ, une aigle tenant une épée<sup>1</sup>. Celui d'Henri de Lorraine, grand prévôt de Saint-Dré, en 1154, est chargé dans les mêmes conditions, d'une simple aigle<sup>2</sup>. Cet emblème se maintiendra dans les armes de Lorraine: d'or, à la bande de gueules, chargée de trois alérian d'argent.

Nous arrivons enfin au plus ancien sceau nettement armorié, celui de Galeran II, comte de Meulan; l'écu, la bannière, le bliaud et le tapis de selle sont ornés d'un quadrillé qui figure sans aucun doute l'échiqueté d'or et de gueules de cette maison. Les Archives nationales possèdent un exemplaire de ce sceau<sup>3</sup>, et le British Museum deux<sup>4</sup>; toutes trois sont un peu frustes, mais laissent néanmoins apercevoir le quadrillé sur la bannière, les pans du bliaud et le tapis de selle. Il en existe d'anciennes reproductions, qui nous le montrent encore intact: l'une a été gravée par Millin, dans ses *Antiquités nationales*, d'après un original alors conservé à Meulan<sup>5</sup>; l'autre a été dessinée au XVII<sup>e</sup> siècle, au bas de la transcription d'une charte, et se conserve à la Bibliothèque du British Museum. Il convient de noter que cette charte, non datée, est adressée à Simon, évêque de Worcester, mort en 1150<sup>6</sup>.

Les Archives des Bouches-du-Rhône conservent un sceau équestre de Raymond Bérenger le Vieux, marquis de Provence, sur lequel ce seigneur est représenté armé d'un bouclier à trois pals: on sait que les armes définitives de la maison d'Aragon étaient d'or, à quatre pals de gueules; le sceau est pendu à une charte de 1150<sup>7</sup>. Du Chesne a publié un sceau de Sohier, chatelain de Gand (De sable, au chef d'argent) remontant à 1164<sup>8</sup>. L'écu de Flandre, d'or, au lion de sable, armé et lampassé de gueules, arme le bras de Philippe d'Alsace sur un sceau de 1167 conservé aux archives de Gand<sup>9</sup>.

A partir de cette époque, les boucliers armoriés se rencontrent de plus en plus souvent sur les sceaux; dans la pratique, l'usage devait en être devenu général. La cathédrale de Vannes possède un coffret orné de peintures dont le sujet paraît emprunté à quelque *roman*; l'Abbé Chauffier, qui l'a longuement étudié dans les *Mémoires de l'Association bretonne*<sup>10</sup> en fait remonter l'origine à 1150-1170. Or, les cinq chevaliers qui y sont représentés portent tous des écus armoriés. Ces armoiries, purement imaginaires

<sup>1</sup> Demay, *Sceaux de la Picardie*, no 19.

<sup>2</sup> Edouard Ferry, *Sigillographie de Saint-Dié*, ap. *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*, 1888-89, p. 119.

<sup>3</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, no 715. — L'auteur est muet sur les armoiries; on les distingue cependant assez bien sur le croquis publié par Demay, *Le costume au moyen-âge d'après les sceaux*, p. 113.

<sup>4</sup> Round, *The introduction of armorial bearings into England*, ap. *The Archaeological Journal*, 1894, p. 47.

<sup>5</sup> T. IV, no XLIX, pl. 2.

<sup>6</sup> Round, *Op. cit.*, p. 47.

<sup>7</sup> Blancard, *Iconographie des sceaux et bulles conservés dans la partie antérieure à 1790 des Archives départementales des Bouches-du-Rhône*, p. 6, et pl. XI, no 1.

<sup>8</sup> *Histoire généalogique de la maison de Guines*, Preuves, p. 225.

<sup>9</sup> Rapports de MM. de Ram, Gachard et de Reiffenberg, faits à la séance de la classe des Lettres (de l'Académie royale de Belgique) du 5 février 1849 concernant la statue de Godefroy de Bouillon, p. 21. — Un exemplaire du même sceau, postérieur de trois ans, se trouve aux Archives du Nord, à Lille. (Demay, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, no 138).

<sup>10</sup> *Essai sur un coffret du XII<sup>e</sup> siècle appartenant à la cathédrale de Vannes*, ap. *Association bretonne, Comptes-rendus, Procès-verbaux et Mémoires*, 1875, pp. 33 et suiv.

sans aucun doute, sont néanmoins établies suivant les règles<sup>1</sup>; il est à noter qu'elles se trouvent reproduites sur le heaume et le tapis de selle. Les graveurs cependant ne modifièrent pas encore tous leur manière de faire et, jusque vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, les sceaux offrent des exemples de boucliers vides<sup>2</sup>.

Voici la liste de tous les écus que nous avons pu recueillir antérieurement à 1190.  
1171. Robert V de Béthune. (D'azur, à trois bandes d'or<sup>3</sup>).

Avant 1177. Guillaume, fils du comte Arnould de Guines (Vairé d'or et d'azur, l'écu brisé d'une cotice)<sup>4</sup>.

1177. Guillaume IV de Forcalquier, comte de Provence (De gueules, à la croix cléchée, vidée et pommelée d'or)<sup>5</sup>. — Rasse de Gavre (D'or, au double trescheur fleuronné contre fleuronné de sinople)<sup>6</sup>. — Eudes de Ham (D'or, à trois croissants de gueules)<sup>7</sup>. — Bouchard de Montmorency (D'or, à la croix de gueules, cantonnée de quatre alérions d'azur)<sup>8</sup>.

1178-1180. Conon de Soissons (D'or, au lion passant de gueules)<sup>9</sup>.

1180. Guillaume de Boury (Un croissant)<sup>10</sup>.

1180-1197. Henri II, comte de Champagne (D'azur, à la bande d'argent, accostée de deux doubles cotices potencées-contre-potencées d'or)<sup>11</sup>.

Avant 1181. Gérard de Boulogne (D'or, à trois tourteaux de gueules)<sup>12</sup>.

1183. Raoul I, comte de Clermont (Un lion)<sup>13</sup>.

<sup>1</sup> On peut les blasonner: d'or, semé d'écussons de gueules; — d'or, au chef de gueules; — d'or, à trois bandes de gueules; — d'or, à l'étoile à 12 rais de sable, ajourée en cœur; — cotié de 14 pièces d'or et de gueules, à la bordure de sable besantée d'argent.

<sup>2</sup> Sceaux de Pierre de Bellemare, de Durand du Pin et d'Amaury de Warclive en 1222 (Demay, *Sceaux de la Normandie*, nos 108 et 460; Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, no 3947); de Guillaume du Gué en 1235 (Demay, *Op. cit.*, no 301); de Robert du Plessis en 1237 (Id., *Ibid.*, no 468), etc.

<sup>3</sup> Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, pp. 34 et 35. — Le nombre des bandes augmentera dans la suite.

<sup>4</sup> Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Guines*, Preuves, p. 101.

<sup>5</sup> Blancard, *Sceaux des Bouches-du-Rhône*, p. 14, et pl. VI, no 4. — L'auteur dit la croix vidée, mais ce détail n'est guère visible sur la gravure. La croix cléchée, vidée et pommelée, d'or en champ de gueules, se distingue très bien sur le gonfanon, dans un autre sceau de 1193 (P. 15 et pl. VII, no 1).

<sup>6</sup> D'après une lettre de M. Vander Meersch, alors archiviste de Gand, transcrise dans les *Rapports* déjà cités de MM. de Ram, Gachard et de Reiffenberg, l'écu serait simplement fleurdilisé. Un sceau du même personnage, conservé aux archives du Nord, mais remontant seulement à 1195, montre bien le double trescheur (Demay, *Sceaux de la Flandre*, no 229). — Les Gavre ont ajouté plus tard à leur écu un chevron de gueules brochant sur le trescheur (Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, nos 10,394 et 10,398. Demay, *Op. cit.*, nos 921, 924, 926 et 927. Navarre, *Armorial*, no 1201. *Les blasons et cris d'armes des chevaliers des comtés de Flandre, Hainaut, Artois et Cambrésis*, ap. *Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique, Nouvelle série*, T. IV, p. 14. Gailliard, *L'anchienne noblesse de la contée de Flandres*, p. 20).

<sup>7</sup> Demay, *Sceaux de la Picardie*, no 375. — Un autre exemplaire, de 1179, a été catalogué par le même, *Sceaux de la Flandre*, no 999.

<sup>8</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, no 2930.

<sup>9</sup> Demay, *Sceaux de la Flandre*, no 300. — Les sceaux postérieurs ajoutent une bordure, également de gueules (Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, nos 1011 et 1013. Demay, *Sceaux de la Picardie*, nos 35 et 37. Cf. Navarre, *Armorial*, no 916. *Armorial de Picardie* (de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle), ap. *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*, T. XVIII, p. 299).

<sup>10</sup> Douet d'Arcq, *Op. cit.*, no 1513. — Les sceaux postérieurs ajoutent un orle de merlettes ou de canettes (Id., *Ibid.*, nos 1514 et 1515; Demay, *Sceaux de la Picardie*, no 166).

<sup>11</sup> Douet d'Arcq, *Op. cit.*, no 568.

<sup>12</sup> Demay, *Sceaux de l'Artois*, no 26.

<sup>13</sup> Douet d'Arcq, *Op. cit.*, no 1042.

1184. Pierre de Courtenay, comte de Nevers (D'or, à trois tourteaux de gueules)<sup>1</sup>.  
1185. Aubry de Dammartin (D'argent, à quatre fasces d'azur)<sup>2</sup>. — Guillaume de Mello. (On ne distingue sur l'écu que des merlettes)<sup>3</sup>.

1186. Jean de Bréval (Un chevronné)<sup>4</sup>. — Gui de Senlis (Trois gerbes)<sup>5</sup>.

1187. Eudes, fils du duc de Bourgogne (Bandé d'or et d'azur, à la bordure de gueules)<sup>6</sup>.

1189. Mathieu III, comte de Beaumont-sur-Oise (D'azur, au lion d'or)<sup>7</sup>. — Hugues V, vicomte de Chateaudun (Un burelé, à l'orle de merlettes)<sup>8</sup>.

1190. Raoul de Coucy (Fascé de vair et de gueules)<sup>9</sup>. — Etienne du Perche (Chevronné d'argent et de gueules, l'écu brisé d'un lambel de cinq pendants)<sup>10</sup>. — Gérard, seigneur de Ronsoy (Un burelé)<sup>11</sup>. — Jean I, comte de Roucy (Un arbre)<sup>12</sup>. — Hugues IV, comte de Saint-Pol (Deux lions léopardés)<sup>13</sup>. — Hugues de Vallery (Un semis de fleurs de lys)<sup>14</sup>.

Mais depuis un moment déjà les armoiries avaient pris une existence propre, indépendante du bouclier sur lequel elles étaient nées. Dès 1178, on rencontre un écu armorié comme charge unique sur un certain nombre de contre-sceaux; nous citerons ceux de Conon, comte de Soissons, en 1178, de Pierre de Courtenay, en 1184, de Gui de Senlis, en 1186, de Mathieu de Beaumont, en 1189, etc.

Millin a publié, dans ses *Antiquités nationales*, un sceau purement armorial de Robert, sénéchal de Meulan, en 1174<sup>15</sup>. On trouve en 1191 celui de Raoul, comte d'Eu<sup>16</sup>; en 1193 ceux de Robert de Chartres (D'argent, à deux fasces de gueules)<sup>17</sup> et de Robert de Wavrin, sénéchal de Flandre (Une aigle)<sup>18</sup>, en 1194 celui de Pierre de St-Hilaire (De gueules, à trois étoiles d'or)<sup>19</sup>, en 1195 celui de Richard de Vernon, fils (D'azur

<sup>1</sup> Douet d'Arcq, *Op. cit.*, no 863.

<sup>2</sup> Demay, *Sceaux de la Picardie*, no 15. — Les armes définitives sont: fascé d'argent et d'azur, à la bordure de gueules. (Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, no 688 à 693 et 1068. Demay, *Sceaux Clairambault*, no 3122; *Sceaux de l'Artois*, no 43; *Sceaux de la Normandie*, no 34. Navarre, *Armorial*, no 19. Berry, *Armorial*, no 191).

<sup>3</sup> Id., *Ibid.*, no 451. — En 1211, le sceau de Dreux de Mello, connétable de France, porte deux jumelles (?) accompagnées de trois merlettes, une en chef, une en cœur et une en pointe. (Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, no 191). Les armes définitives sont: d'or, à deux fasces de gueules, accompagnées de neuf merlettes du même, rangées en orle. (Douet d'Arcq, *Op. cit.*, nos 2777 à 2785. Demay, *Sceaux Clairambault*, nos 5965 à 5967; *Sceaux de la Flandre*, nos 221, 222 et 5885; *Sceaux de l'Artois*, no 455).

<sup>4</sup> Douet d'Arcq, *Op. cit.*, no 1562.

<sup>5</sup> Id., *Ibid.*, no 272.

<sup>6</sup> De Barthélemy, *Essai sur l'origine des armoiries féodales*, p. 11, note 3.

<sup>7</sup> Douet d'Arcq, *Op. cit.*, no 1052.

<sup>8</sup> Id., *Ibid.*, no 979.

<sup>9</sup> Demay, *Sceaux de la Flandre*, no 728.

<sup>10</sup> Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, no 1000. — On donne plus généralement à cette maison un écu d'argent, à trois chevrons de gueules.

<sup>11</sup> Demay, *Sceaux de la Flandre*, no 1538.

<sup>12</sup> Douet d'Arcq, *Op. cit.*, no 1020.

<sup>13</sup> Id., *Sceaux des Archives*, no 361.

<sup>14</sup> Id., *Ibid.*, no 3816.

<sup>15</sup> T. IV, no XLIX, pl. 3. — L'écu porte une bande chargée d'une épée, et accompagnée de six oiseaux en orle.

<sup>16</sup> Demay, *Sceaux de la Normandie*, no 36.

<sup>17</sup> Douet d'Arcq, *Op. cit.*, no 1738.

<sup>18</sup> Demay, *Sceaux de la Flandre*, no 376.

<sup>19</sup> Id., *Sceaux de la Normandie*, no 519.

au sautoir d'or, l'écu brisé d'un lambel de treize pendants<sup>1</sup>, en 1196 celui de Richard de Banteleu (D'or à la fasce de gueules, accompagnée de six oiseaux, *alias* merlettes du même en orle)<sup>2</sup> etc.

II.

Nous avons donné la liste de tous les sceaux portant des armoiries, et compris entre 1150 et 1190. Il eût été difficile de la pousser plus loin, car le nombre en devient alors trop élevé: de 1191 à 1200 inclus, nous en avons compté cinquante-huit.

Voici néanmoins, avec indication de l'année à laquelle elles apparaissent, le relevé de toutes les figures ou partitions que nous avons rencontrées du XII<sup>e</sup> siècle. Des recherches plus étendues amèneraient peut-être d'autres découvertes.

Ecartelé (1198)<sup>3</sup>. — Parti émanché (Fin du XII<sup>e</sup> siècle)<sup>4</sup>. — Coupé (1200)<sup>5</sup>.

Chevronné (1176)<sup>6</sup>. — Fascé (1182).

Pal (1150). — Chef (1164). — Croix simple (1177). — Croix cléchée, vidée et pommetée (1177). — Trescheur (1177). — Bandé (1180). — Bande coticee (1180-1197). — Fascé (1185). — Bordure (1187). — Chevron (1190). — Sautoir (1195). — Bordure denchée (1195)<sup>7</sup>. — Canton (1197)<sup>8</sup>. — Ecu en abîme (Fin du XII<sup>e</sup> siècle)<sup>9</sup>. — Jumelles (1200)<sup>10</sup>.

Echiqueté (Avant 1150). — Tourteau (1184). — Fretté (1194)<sup>11</sup>. — Losangé (1199)<sup>12</sup>. — Fusée (1199)<sup>13</sup>. — Billette (1200)<sup>14</sup>.

Dextrochère (1191)<sup>15</sup>.

Lion rampant (1167). — Lion passant (1177). — Merlette (1185). — Aigle (1193).

Gerbe (1141-1150). — Arbre (1190). — Branche de fougère (1200)<sup>16</sup>.

Croissant (1177). — Etoile (1194).

Dragon (XII<sup>e</sup> siècle)<sup>17</sup>.

<sup>1</sup> Douet d'Arcq, *Op. cit.*, no 1233.

<sup>2</sup> Id., *Ibid.*, no 3863.

<sup>3</sup> Sceau de Philippe de Ste-Marie : écartelé d'or et d'azur. — Demay, *Sceaux de la Normandie*, no 531.

<sup>4</sup> Pierre de Tricot. — Douet d'Arcq, *Op. cit.*, no 3768.

<sup>5</sup> Baudouin de Béthune, comte d'Aumale : coupé d'azur à cinq bandes d'or et de .... Le coupé n'est ici que pour brisure. — Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, no 932. Cp. Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, p. 152.

<sup>6</sup> Nous n'indiquerons pas ici d'origine, lorsque les sceaux auront été déjà cités aux pages précédentes.

<sup>7</sup> Gilles, seigneur de Trazegnies : cotice d'or et d'azur, à la bordure denchée de gueules. — Demay, *Sceaux de la Flandre*, no 1661.

<sup>8</sup> Pierre de Maisnil. — Demay, *Sceaux de la Flandre*, no 1265.

<sup>9</sup> Hellin de Wavrin : d'azur, à l'écusson en abîme d'argent. — Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, no 309.

<sup>10</sup> Gautier de Noyelles : de gueules à trois jumelles d'argent. — Demay, *Sceaux de la Flandre*, no 1404.

<sup>11</sup> Hugues de Hamelincourt : d'azur, fretté d'or, les claire-voies semées de fleurs de lys de .... — Demay, *Sceaux de la Flandre*, no 1005.

<sup>12</sup> Aimar, comte d'Angoulême : losangé d'or et de gueules. — Douet d'Arcq, *Op. cit.*, no 833.

<sup>13</sup> André de Chauvigny : d'argent, à la fasce de fusées de gueules. — Id., *Ibid.*, no 1818.

<sup>14</sup> Eudes de Cloix : un lion contourné, la queue fourchée, sur champ billeté. — Id., *Ibid.*, no 1856.

<sup>15</sup> Baudouin, seigneur de Mortagne. — Demay, *Sceaux de la Flandre*, no 1369.

<sup>16</sup> Guillaume de Fougères : d'argent, à la branche de fougère de sinople, l'écu brisé d'un bâton. — Dom Morice, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*.

<sup>17</sup> La matrice en bronze du double sceau de Raimond de Montdragon, conservée au Cabinet des médailles porte dans le champ deux dragons affrontés à face humaine, tenant leur barbe du pied dextre, la queue terminée en tête de griffon (Lecoy de la Marche, *Les Sceaux*, p. 68). — Cette famille a porté de gueules, au dragon monstreux à face humaine d'or, la barbe, les griffes et la queue terminées en serpents qui se rongent le dos, et tenant sa barbe de la griffe droite.

Epée (1174). — Cornet (1193)<sup>1</sup>. — Château (XII<sup>e</sup> siècle)<sup>2</sup>. — Gonfanon (Fin du XII<sup>e</sup> siècle)<sup>3</sup>. — Tour (1200)<sup>4</sup>.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, les sceaux armoriés deviennent très nombreux, et les meubles qui les décorent offrent naturellement une beaucoup plus grande variété. Voici encore un relevé, avec dates, des indications fournies sur ce point par les sceaux.

Gironné (1204)<sup>5</sup>. — Chapé (1292)<sup>6</sup>.

Bande vivrée (1204)<sup>7</sup>. — Croix denchée (1211)<sup>8</sup>. — Croix ancrée (1213)<sup>9</sup>. — Bande bretessée contrebr. (1216)<sup>10</sup>. Hamaide (1219)<sup>11</sup>. — Croix échiquetée (1219)<sup>12</sup>. — Croix fleuronnée (1220)<sup>13</sup>. — Croix pattée (1221)<sup>14</sup>. — Bordure ondée (avant 1223)<sup>15</sup>. — Croix de losanges (1227)<sup>16</sup>. — Fasce vivrée (1228)<sup>17</sup>. — Croix engrêlée (1237)<sup>18</sup>. — Tierces (1238)<sup>19</sup>. — Fasce bretessée (1230)<sup>20</sup>. — Croix perronnée (1242)<sup>21</sup>. — Croix enhendée (1246)<sup>22</sup>. — Croix frettée (1246)<sup>23</sup>. — Fasce ondée (1300)<sup>24</sup>.

Macle (1226)<sup>25</sup>. — Points équipollés (1246)<sup>26</sup>.

<sup>1</sup> Guillaume des Baux, prince d'Orange : d'or, au cor d'azur, lié de gueules, virolé d'argent. — Blancard, *Sceaux des Bouches-du-Rhône*, p. 53, et pl. XXVI, no 4.

<sup>2</sup> Boniface de Castellane : de gueules, au château d'or, donjonné de trois tours du même. — Blancard, *Sceaux des Bouches-du-Rhône*, p. 55-56, et pl. XXVII, no 6.

<sup>3</sup> Robert, comte d'Auvergne : d'or, au gonfanon de gueules, frangé de sinople. — Demay, *Sceaux Clairambault*, no 474.

<sup>4</sup> Robert de la Tournelle : d'or, à cinq tours d'azur, 2, 1 et 2. — Id., *Sceaux de la Picardie*, no 634.

<sup>5</sup> Engilbert d'Enghien : gironné d'argent et de sable, à l'écusson en abîme, de . . . — Demay, *Sceaux de la Flandre*, no 823.

<sup>6</sup> Bertrand de Mévouillon : de gueules, chapé d'hermine. — Roman, *Sigillographie du diocèse de Gap*, no 77. L'empreinte, assez fruste, ne permet pas de distinguer grand chose sur l'écu.

<sup>7</sup> Guillaume des Roches : d'argent, à la bande vivrée de gueules; l'écu brisé d'un lambel de cinq pendants. — Id., *Ibid.*, no 290.

<sup>8</sup> Girard d'Ecaillon : d'argent à la croix denchée de sable; l'écu brisé d'un lambel de neuf pendants. — Demay, *Sceaux de la Flandre*, no 809.

<sup>9</sup> Jean des Barres : d'or, à la croix ancrée de gueules. — Douet d'Arcq, *Op. cit.*, no 1302.

<sup>10</sup> Jean de Poiz : un chef, à la bande bretessée contre bretessée brochant. — Id., *Ibid.*, no 3262.

<sup>11</sup> Baudouin d'Aubencheul : de gueules, à trois hamaides d'hermine, à la bordure de . . . — Demay, *Sceaux de la Flandre*, no 5116.

<sup>12</sup> Simon de Beaulevrier. — Demay, *Sceaux de la Picardie*, no 133.

<sup>13</sup> Gautier de St-Denis. — Douet d'Arcq, *Op. cit.* no 3714.

<sup>14</sup> Guillaume le Roux de Vallangoujard. — Demay, *Sceaux de la Picardie*, no 649.

<sup>15</sup> Baudouin de Beauvoir : d'argent au lion d'azur, à la bordure ondée de . . . — Douet d'Arcq, *Op. cit.*, no 1378.

<sup>16</sup> Jean de Chaumont. — Douet d'Arcq, *Op. cit.* no 1810.

<sup>17</sup> Manassès de Gouzengres : une fasce vivrée en chef. — Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*.

<sup>18</sup> Raoul de Beaumez : de gueules, à la croix engrêlée d'or; l'écu brisé d'un canton d'hermine. — Demay, *Sceaux de la Flandre*, no 5486.

<sup>19</sup> Jean d'Aulnoy : trois tierces sous un chef. — Id., *Ibid.*, no 468.

<sup>20</sup> Sohier d'Allouagne. — Demay, *Sceaux de la Flandre*, no 414.

<sup>21</sup> Sicard de Miraumont : une croix perronnée à la bordure. — Douet d'Arcq, *Op. cit.*, no 2850.

<sup>22</sup> Herbert des Champs : de gueules (?) à la croix enhendée d'hermine. — Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, no 1715.

<sup>23</sup> Geoffroy de Montigny. — Id., *Ibid.*, no 2917.

<sup>24</sup> Gérin de la Vie. — Demay, *Sceaux Clairambault*, no 9412.

<sup>25</sup> Nicolas d'Auberchicourt : un pal accosté de six macles. — Demay, *Sceaux de la Flandre*, no 330.

<sup>26</sup> Robert de Ver : cinq points d'or équipollés à quatre points d'azur; l'écu brisé d'un lambel de cinq pendants. — Id., *Sceaux de la Picardie*, no 6621.

Cœur (commencement du XIII<sup>e</sup> siècle)<sup>1</sup>. — Main (1248)<sup>2</sup>. — Moine 1296)<sup>3</sup>.  
Lion naissant (1201)<sup>4</sup>. — Léopard (1214)<sup>5</sup>. — Agneau (1224)<sup>6</sup>. — Lévrier (1226)<sup>7</sup>. — Braque (1227)<sup>8</sup>. — Bélier (1242)<sup>9</sup>. — Sanglier (1255)<sup>10</sup>. — Tête de lion (1259)<sup>11</sup>. — Vache (1266)<sup>12</sup>. — Renard (1283)<sup>13</sup>. — Loup (1292)<sup>14</sup>. — Tête de loup (1294)<sup>15</sup>. — Rat (1296)<sup>16</sup>. — Rencontre de bœuf (1298)<sup>17</sup>. — Cerf (1299)<sup>18</sup>. — Ane (1299)<sup>19</sup>.  
Vol (1203)<sup>20</sup>. — Canette (1204)<sup>21</sup>. — Pie (1248)<sup>22</sup>. — Plume (1251)<sup>23</sup>. — Coq (1298)<sup>24</sup>. — Corbeau (1300)<sup>25</sup>.  
Coquille (1224)<sup>26</sup>. — Bar (1229)<sup>27</sup>. — Dauphin (1229)<sup>28</sup>.

<sup>1</sup> Robert de la Cour : d'azur, à trois coeurs d'or. — Demay, *Sceaux de la Normandie*, no 202.

<sup>2</sup> Baudouin du Plessis-Brabant : un chef chargé de trois mains appaumées. — Douet d'Arcq, *Op. cit.*, no 3239.

<sup>3</sup> Jean Lescot, échevin de Bourbourg : moine debout, de profil à gauche, appuyé sur un bâton. — Demay, *Sceau de la Flandre*, no 4198.

<sup>4</sup> Baudouin de Donjon : un lion naissant, accompagné d'une fleur de lys à sénestre. — Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, no 2029.

<sup>5</sup> Gautier de Sorel : de gueules, à deux léopards d'or. — Id., *Ibid.*, no 3636.

<sup>6</sup> Herbert d'Agneaux : trois agneaux, les deux du chef affrontés. — Demay, *Sceaux de la Normandie*, no 62.

<sup>7</sup> Pierre de Pleus : un lévrier rampant. — Douet d'Arcq, *Op. cit.*, no 3240.

<sup>8</sup> La même année, sceaux de Thomas le Chien (un chien rampant) et de Gui de Villetain (un chien passant, au lambel). — Douet d'Arcq, *Op. cit.*, nos 1834 et 3899.

<sup>9</sup> Gilbert de Thémines : de gueules, à deux bœliers d'argent, l'un sur l'autre. — Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, no 3682.

<sup>10</sup> Ansel de Menonville : un sanglier passant. — Douet d'Arcq, *Op. cit.*, no 2790.  
<sup>11</sup> Djeux de Rouvillers : une tête de lion arrachée. — Demay, *Sceaux de la Picardie*, no 599.  
<sup>12</sup> Gaston VII, vicomte de Béarn : d'or, à deux vaches passantes de gueules. — Douet d'Arcq, *Op. cit.*, no 414.

<sup>13</sup> Jacques de Vos : un renard ravissant. (Il est impossible d'indiquer les émaux, car un certain nombre de

familles des Pays-Bas, portant toutes ce même nom, ont adopté la même pièce avec des émaux différents. Vos, en flamand et en hollandais signifie Renard). — Demay, *Sceaux de la Flandre*, no 3014.

<sup>14</sup> Isnard d'Agout : d'or, au loup ravissant d'azur, armé et lampassé de gueules. — Douet d'Arcq, *Op. cit.*,

no 1137. Roman, *Sigillographie du diocèse de Gap*, no 93.

<sup>15</sup> Philippe Fortaille, châtelain de Calais : trois têtes de loup. — Id., *Sceaux de l'Artois*, no 1727.

<sup>16</sup> François Rattier, bailli de Lille : trois rats. — Demay, *Sceaux de la Flandre*, no 5037.

<sup>17</sup> Jamelot Aleaume : un sautoir chargé de cinq rencontres de bœuf et cantonnée de quatre heaumes. — Douet d'Arcq, *Op. cit.*, no 1146.

<sup>18</sup> Jean Gose : un cerf passant. — Demay, *Sceaux de la Flandre*, no 2802.

<sup>19</sup> Jean Poinglane, bourgeois de Paris : une bande chargée de trois ânes. — Demay, *Sceaux Clairambault*,

no 7236.

<sup>20</sup> Raoul de Giberville. — Id., *Sceaux de la Normandie*, no 286.

<sup>21</sup> Raoul d'Aunai : un écu en abîme, à l'orle de six canettes. — Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, no 1242.

<sup>22</sup> Bernard de Valmondois : une fasce accompagnée en chef d'une anille, et en pointe d'une pie. — Id., *Ibid.*, no 3817.

<sup>23</sup> La même année, Bernard de Penne porte trois plumes en bande à l'orle de besants, et Olivier de Penne, une plume en bande à la bordure. — Douet d'Arcq, *Op. cit.*, nos 3185 et 3187.

<sup>24</sup> Simon d'Ebblinghem : trois coqs. — Id., *Ibid.*, no 2353.

<sup>25</sup> Pierre Corbel : d'argent, à trois corbeaux de sable. — Id., *Sceaux Clairambault*, no 2771.

<sup>26</sup> Amaury . . . : une bande, à l'orle de coquilles. — Id., *Ibid.*, no 1157.

<sup>27</sup> Pierre du Bois-Omer : deux bars adossés. — Douet d'Arcq, *Op. cit.*, no 1465.

<sup>28</sup> Guillaume, comte de Clermont : d'or, au dauphin d'azur, crêté, barbé et oreillé de gueules. — Id., *Ibid.*, no 386.

Rose (1201)<sup>1</sup>. — Fleur de lys au pied nourri (1209)<sup>2</sup>. — Feuille (1212)<sup>3</sup>. — Branche (1213)<sup>4</sup>. — Créquier (1215)<sup>5</sup>. — Quintefeuille (1219)<sup>6</sup>. — Rave (1242)<sup>7</sup>. — Marguerite (1229)<sup>8</sup>. — Tiercefeuille (1265)<sup>9</sup>. — Chicot (1267)<sup>10</sup>. — Rosier (1283)<sup>11</sup>. — Tréfle (1292)<sup>12</sup>.

Aigle éployée (1229)<sup>13</sup>. — Chimère (1264)<sup>14</sup>. — Griffon (1267)<sup>15</sup>.

Rateau (1201)<sup>16</sup>. — Seau (1202)<sup>17</sup>. — Fer à cheval (1205)<sup>18</sup>. — Annelet (1209)<sup>19</sup>. — Anille (1209)<sup>20</sup>. — Doloire (1216)<sup>21</sup>. — Broye (1221)<sup>22</sup>. — Pot (1226)<sup>23</sup>. — Clef (1229)<sup>24</sup>. — Roue (1233)<sup>25</sup>. — Pont (1234)<sup>26</sup>. — Maillet (1239)<sup>27</sup>. — Chaudron (1247)<sup>28</sup>. — Chaperon (1248)<sup>29</sup>. — Mur (1258)<sup>30</sup>. — Fermail (1261)<sup>31</sup>.

<sup>1</sup> Roger du Rosoy : trois roses. — Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, no 3452.

<sup>2</sup> Hugues Quiéret : d'argent, à trois fleurs de lys au pied nourri de gueules. — Demay, *Sceaux de l'Artois*, no 568.

<sup>3</sup> Jean de Péronne. — Demay, *Sceaux de la Flandre*, no 1423.

<sup>4</sup> Hamelin d'Iné : trois branches d'arbre en pal surmontées de trois croissants 2 et 1. — Douet d'Arcq, *Op. cit.*, no 2466.

<sup>5</sup> Baudouin de Créqui : d'or, au créquier de gueules. — Id., *Ibid.*, no 1958.

<sup>6</sup> Gérard de Drocourt : deux quintefeuilles au canton. — Id., *Ibid.*, no 2050.

<sup>7</sup> Matfre de Rabasteins : trois raves. — La Plagne Barris, *Sceaux gascons du moyen âge*, no 568. — Douet d'Arcq, *Op. cit.*, no 3346.

<sup>8</sup> G. de Malemort : un fascé de six pièces dont trois chargées de marguerites, 4, 3, 2. — Id., *Ibid.*, no 2676.

<sup>9</sup> Guillaume dit le Breton de Guiry : d'argent, à trois tiercefeuilles de sable. — Id., *Ibid.*, no 2337. On donne généralement à cette famille des *quintefeuilles*.

<sup>10</sup> Jean de Mainbeville : un chicot en bande, au lambel de quatre pendants. — Id., *Ibid.*, no 2663.

<sup>11</sup> Chatard de Revel : un rosier à cinq tiges. — Id., *Ibid.*, no 3384.

<sup>12</sup> Poncet, seigneur d'Hauterive : une clef en pal, accompagnée de trèfles. — Id., *Ibid.*, no 2381.

<sup>13</sup> Julien de Chanchevrier : une aigle éployée, l'écu brisé d'un lambel de cinq pendants. — Id., *Ibid.*, no 1719.

<sup>14</sup> Hugues Rostaing : parti, au 1<sup>er</sup> d'une chimère, au 2<sup>e</sup> de neuf besants, 2, 2, 2, 2 et 1. — Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, no 3458.

<sup>15</sup> Jean de Leval : une fasce, au griffon rampant brochant. — Id., *Sceaux de la Flandre*, no 4955.

<sup>16</sup> Hugues II, comte de Rethel : de gueules, à deux rateaux sans manche d'or, l'un sur l'autre. — Id., *Ibid.*, no 581.

<sup>17</sup> Daimbert de Seignelai : trois seaux avec leurs cercles et leurs anses. — Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, no 3593.

<sup>18</sup> Henri de Ferrières : de gueules, à l'écusson d'hermine, à l'orle de six fers à cheval d'or. — Douet d'Arcq, *Op. cit.*, no 2151.

<sup>19</sup> Hugues de Chamilly : huit annelets, 3, 3 et 2. — Douet d'Arcq, *Op. cit.*, no 1698.

<sup>20</sup> Hugues de Bauché : une anille à l'écusson au canton dextre. — Douet d'Arcq, *Op. cit.*, no 1319.

<sup>21</sup> Jean de Béthisy : trois doloires. — Demay, *Sceaux de la Picardie*, no 147.

<sup>22</sup> Simon de Joinville : d'azur, à trois broyes d'or, l'une sur l'autre ; au chef d'argent, chargé d'un lion issant de gueules. — Id., *Ibid.*, no 306.

<sup>23</sup> Pons d'Olargues : deux cruches à huile dans des cercles, l'une sur l'autre. — Douet d'Arcq, *Op. cit.*, no 3109.

<sup>24</sup> P. de Malemort : deux clefs sous un chef. — Douet d'Arcq, *Op. cit.*, no 2677.

<sup>25</sup> Hugues, seigneur de Rœulx : d'argent, à la roue de gueules. — Demay, *Sceaux de la Flandre*, no 1512.

<sup>26</sup> Guillaume de Pontis : d'azur, au pont à trois arches d'or, maçonné de sable. (Il a été plus tard surmonté de trois roses d'argent). — Roman, *Sigillographie du diocèse d'Embrun*, no 47.

<sup>27</sup> Gilles de Mailly : d'or à trois maillets de sinople. — Demay, *Sceaux de l'Artois*, no 430.

<sup>28</sup> André, bailli de Bruges : trois chaudrons. — Id., *Sceaux de la Flandre*, no 4952.

<sup>29</sup> Jean, seigneur de Ville : trois chaperons. — Demay, *Sceaux de la Picardie*, no 671.

<sup>30</sup> Pierre, vicomte de Murat : d'azur, à trois murs d'argent, maçonnés de sable. — Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, no 411.

<sup>31</sup> Guillaume de Sandouville : trois fermaux. — Id., *Ibid.*, no 3675.